

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

**Délibération n° DB 2022-51**

Date de la convocation : 04/07/2022

Membres en exercice : 24

Membres présents : 10

Membres votants : 16

Le onze juillet deux mille vingt-deux, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

**Présents** : Mmes Danièle ANDREY et Françoise PAYEN et MM. Pierre LAURENT CHAUVET, Bruno DAUPHY, Christophe MANCEAUX, Léopold Désiré NANJI, Jean-Pol RICHELET, René SALEZ, Benoit SINGLIT, Bruno VALET.

**Excusés avec pouvoir de vote** : Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT donne pouvoir de vote à Mme Françoise PAYEN, M. Roland CANIVENQ donne pouvoir de vote à Mme Danièle ANDREY, M. Pierre DEMISSY donne pouvoir de vote à M. Christophe MANCEAUX, M. Vincent FLEURY donne pouvoir de vote à M. Benoit SINGLIT, M. Michel MEIS donne pouvoir de vote à M. Pierre LAURENT CHAUVET, M. Jean DE POUILLY donne pouvoir de vote à M. Benoit SINGLIT.

Secrétaire de séance : Mme Françoise PAYEN

---

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE RENOVATION DE TOITURES/FACADES**

Vu les statuts de la Communauté de Communes et notamment la compétence « Politique du logement et du cadre de vie » ;

Vu la délibération n°DC2021/11 du Conseil Communautaire du 17/02/2021 adoptant la révision du dispositif de soutien à la rénovation de toitures et façades et confiant délégation au Bureau pour l'attribution des subventions ;

Après en avoir délibéré, le Bureau DECIDE, à l'unanimité, d'attribuer les subventions suivantes pour la rénovation de toitures :

.../...

.../...

Page 2/2 – Délibération DB 2022-51

Prénom Nom	Adresse de résidence	Type de propriétaire	Travaux	Montant travaux	Montant éligible	Subvention prévue
[REDACTED]	[REDACTED] 08390 SAUVILLE	PO	Toiture	13 840,00 €	10 000,00 €	1 500,00 €
[REDACTED]	[REDACTED] 08400 MONTHOIS	PO	Toiture	23 972,39 €	10 000,00 €	1 500,00 €
[REDACTED]	[REDACTED] 08250 OLIZY-PRIMAT	PB	Toiture	10 897,94 €	10 000,00 €	1 500,00 €

- CHARGE le Président ou son représentant de signer tous les actes à intervenir.

Pour copie conforme

Le Président,

Benoît SINGLIT

